

# Rapports annuels 2020

## Prix et Qualité du Service de l'Assainissement

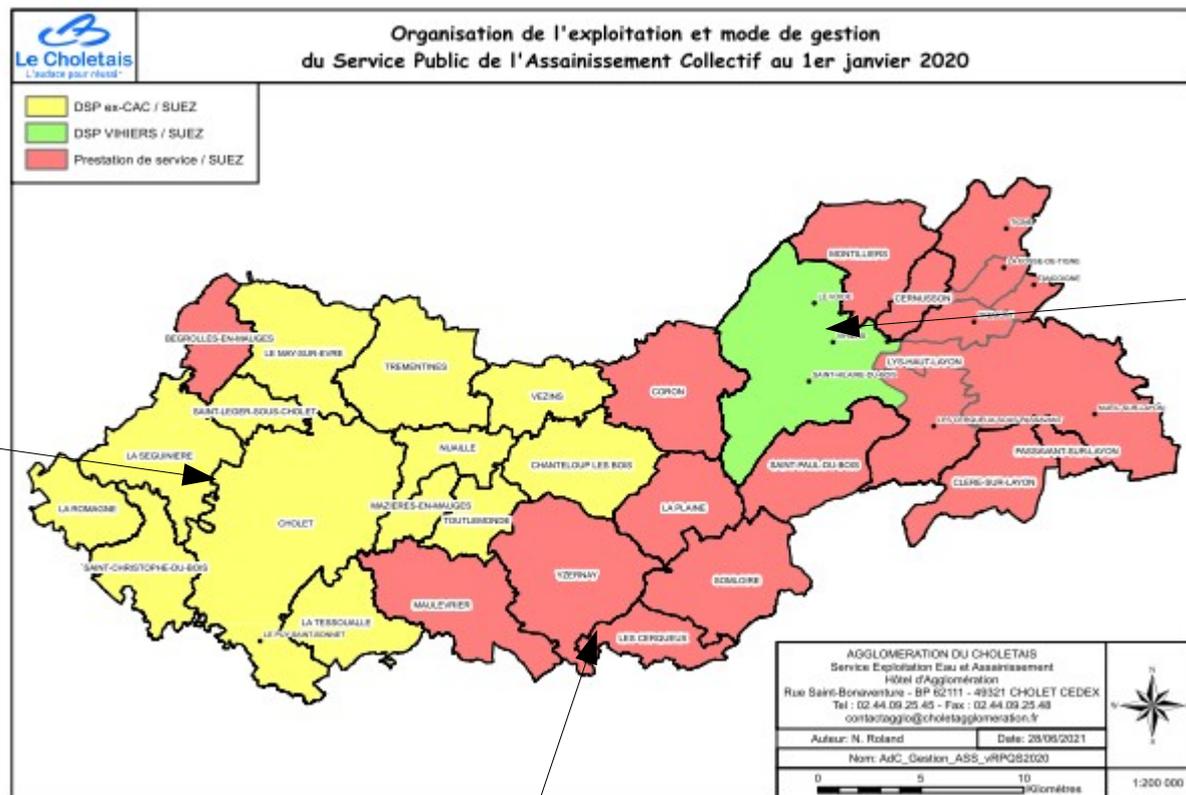


Cette présentation intègre les données des rapports des déléguaires  
et de la prestation de service

Agglomération du Choletais

  
**Le Choletais**  
L'audace pour réussir

# L'assainissement sur le territoire de l'Agglomération du Choletais :



Fin de contrat  
30 juin 2025

Fin de contrat  
31 décembre 2023

Fin de contrat  
31 décembre 2023

Agglomération du Choletais



## Abonnés :

- Nb d'abonnés assainissement collectif : 39 454 (90,52%), soit 0,6 % d'augmentation par rapport à 2019  
Pour 107 003 habitants (Base INSEE janv.2020 )
- Nb d'abonnés assainissement non-collectif : 4 133 installations (9,48 %)

## Cycle de l'assainissement :

Collecte	Épuration collective	Boues valorisées
- Linéaire de réseaux : 657 km (EU et unitaires) 512 km (collecte eaux pluviales)	- 10 stations >2 000 EqH	- 692,7 T en épandage agricole (diminution due au covid)
- Postes refoulement : 101	- 24 stations <2 000 EqH	- 1 645,2 T en compostage
- Bassin de stockage-dépollution : 19	Soit une capacité totale de 158 070 EqH et 7 705 151 m <sup>3</sup> traités	<u>Rejets</u> : - 7 127 340 m <sup>3</sup> traités

# Performance du service

- Curage réseaux : 20 389 ml

3,10 % du réseau en 2020 ( 7,3% en 2019)

- Pluviométrie annuelle : 758,2 mm (747 mm en 2019) – Bordage Fontaine-Cholet

- Volumes déversés en 2020 sur les points A2 : 279 174 m<sup>3</sup> (+ 3 sites équipés)

# Conformité des stations d'épuration en 2020

Sauf :

Communes	Conformité ERU (arrêté 21/07/2015)	Conformité Locale (> 2000 EqH)	Raisons
1-Bégrolles-en-Mauges	<b>NON</b>	-	Nombre important de débordement en entrée de station d'épuration Débit arrivant en entrée de station d'épuration supérieur à la capacité de cette dernière.
2-Cernusson	<b>NON</b>	-	- La concentration en matière en suspension dans le rejet vers le milieu naturel est au dessus de la norme.
4-Cholet	<b>NON</b>	<b>NON</b>	- Fonctionnement de la station d'épuration en mode dégradé sur toute l'année 2019 et 2020 en raison du dysfonctionnement de l'aération des bassins. Les 2 bassins sont opérationnels depuis juin 2021 - une vigilance toute particulière sur la capacité hydraulique du système d'assainissement est en œuvre du fait de la saturation de la station d'épuration lors des événements pluvieux.

Agglomération du Choletais



Communes	Conformité ERU (arrêté 21/07/2015)	Conformité Locale (> 2000 EqH)	Raisons
7-La Fosse-de-Tigné	<b>NON</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- La concentration en matière en suspension dans le rejet vers le milieu naturel est au dessus de la norme.</li> <li>- Aucunes données SANDRE transmises depuis 2019.</li> <li>- Les lagunes ont un problème d'étanchéité.</li> <li>- Cahier de vie à rédiger</li> </ul>
12-Le May-sur-Evre	<b>NON</b>	<b>NON</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La filière boue dysfonctionne depuis plusieurs années entraînant une diminution de la capacité hydraulique de la station d'épuration et donc des débordements en entrée de station en trop grand nombre.</li> <li>- une vigilance toute particulière sur la capacité hydraulique du système d'assainissement est en œuvre du fait de la saturation de la station d'épuration lors des événements pluvieux.</li> </ul>
16-Les Cerqueux-sous-Passavants - LHL	<b>NON</b>	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les points de déversement en entrée de station d'épuration et le point en entrée de station ne sont pas autosurveillés.</li> <li>- Suite au contrôle de l'Office Français de la Biodiversité sur la qualité du rejet en sortie de la station la concentration en ammonium est trop importante.</li> </ul>

Communes	Conformité ERU (arrêté 21/07/2015)	Conformité Locale (> 2000 EqH)	Raisons
17-Maulévrier (bourg)	<b>NON</b>	<b>NON</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sous dimensionnement hydraulique et organique de la station d'épuration et pics de charge.</li> <li>- une vigilance toute particulière sur la capacité hydraulique du système d'assainissement est en œuvre du fait de la saturation de la station d'épuration lors des événements pluvieux.</li> </ul>
17-Maulévrier (lagune)	<b>NON</b>	<b>NON</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des pics de charges de pollution arrivant à la station d'épuration dépasse la capacité de traitement de la station.</li> </ul>
19-Montilliers	<b>NON</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'autosurveillance de la station d'épuration n'est pas suffisante.</li> <li>-Les charges entrantes dans la station d'épuration sont fluctuantes et peuvent dépasser la capacité de la station.</li> </ul>
21-Nueil-sur-Layon - LHL	<b>NON</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>-Données de l'autosurveillance incomplète et non fiable</li> </ul>
22-Passavant-sur-Layon	<b>NON</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Équiper la station d'épuration en équipement d'autosurveillance de manière plus importante</li> <li>- Réaliser le cahier de vie</li> </ul>

Communes	Conformité ERU (arrêté 21/07/2015)	Conformité Locale (> 2000 EqH)	Raisons
28- Tancoigné - LHL	<b>NON</b>		- La concentration en matière en suspension dans le rejet vers le milieu naturel est au dessus de la norme. - Équiper la station d'épuration en équipement d'autosurveillance de manière plus importante
29-Tigné - LHL	<b>NON</b>		- La concentration en matière en suspension dans le rejet vers le milieu naturel est au dessus de la norme. -Manque des données d'autosurveillance.
33-Vezins-Bourg	<b>NON</b>	<b>NON</b>	- Défaut de conception et de réalisation de la station qui ne permet pas de respecter les objectifs de rejet sur le milieu récepteur.
34-Vihiers - LHL	<b>NON</b>	<b>NON</b>	- Problème d'exploitation des points d'autosurveillance

# Les boues

→ Après traitement par digestion, le tonnage de boues produites par la station d'épuration des 5 Ponts est de : 2 037,3 tonnes de matières sèches en 2020.

→ 692,7 tonnes de matières sèches ont été épandues comme amendement agricole

→ 1 645,2 tonnes de matières sèches ont été compostées.

L'épandage agricole n'a pu être réalisé en 2020 que pour les boues produites et stockées indépendamment des autres avant fin mars 2020. Toutes les autres boues considérées comme contaminées par la Covid 19 n'ont pu être valorisées que via le compostage

# Evènements marquants 2020 et actions de l'Agglomération du Choletais

→ Impact covid : Aucun épandage de boues (stockage)

Communes	Action sur le patrimoine
Agglomération du Choletais (AdC)	Étude stratégique pour la gestion des boues de l'ensemble du territoire de l'AdC
Agglomération du Choletais (AdC)	Diagnostic et schéma directeur assainissement des eaux usées de la Tessoualle, le Puy Saint Bonnet, La Romagne et Saint-Léger-sous-Cholet

Communes	Action sur le patrimoine
Begrolles en Mauges	- Rue du Bocage et Abbaye : Mise en séparatif
Cholet	- Rue des Deux Ponts - Renouvellement des réseaux - Favreau – Renouvellement des réseaux
Coron	- Rue de la Tigeole : Renouvellement des réseaux
Maulévrier	- Rue de Gaulle et Foyer – Mise en séparatif
Le Voide	- Rue du Lys et Colombes : Renouvellement de réseaux
Yzernay	- Route de Somloire - Extension

Agglomération du Choletais



# Données financières 2020

→ Tarification (avec redevance AELB)

Service Assainissement	1 <sup>er</sup> janvier 2020 € TTC/m <sup>3</sup>	1 <sup>er</sup> janvier 2021 € TTC/m <sup>3</sup>	Variation
<b>Communes DSP Suez Environnement</b> Facture 120 m <sup>3</sup> Prix au m <sup>3</sup>	261,04 € 2,18 €	263,02 € 2,19 €	0,76 %
<b>Bégrolles-en-Mauges</b> Facture 120 m <sup>3</sup> Prix au m <sup>3</sup>	231,88 € 1,93 €	240,06 € 2,00 €	3,53 %
<b>Vihiers/ Le Voide/ St-Hilaire-du-Bois</b> Facture 120 m <sup>3</sup> Prix au m <sup>3</sup>	259,36 € 2,16 €	262,08 € 2,18 €	1,05 %

Agglomération du Choletais

<b>Service Assainissement</b>	<b>1<sup>er</sup> janvier 2020 € TTC/m<sup>3</sup></b>	<b>1<sup>er</sup> janvier 2021 € TTC/m<sup>3</sup></b>	<b>Variation</b>
<b>Nueil-sur-Layon</b> Facture 120 m <sup>3</sup> Prix au m <sup>3</sup>	260,92 € 2,17 €	263,82 € 2,20 €	1,11 %
<b>Tigné</b> Facture 120 m <sup>3</sup> Prix au m <sup>3</sup>	312,18 € 2,60 €	304,70 € 2,54 €	- 2,40 %
<b>Tancoigné</b> Facture 120 m <sup>3</sup> Prix au m <sup>3</sup>	209,44 € 1,75 €	221,10 € 1,84 €	5,57 %
<b>La Fosse-de-Tigné</b> Facture 120 m <sup>3</sup> Prix au m <sup>3</sup>	221,32 € 1,84 €	230,82 € 1,92 €	4,29 %
<b>Trémont</b> Facture 120 m <sup>3</sup> Prix au m <sup>3</sup>	256,30 € 2,14 €	260,04 € 2,17 €	1,46 %
<b>Les Cerqueux-sous-Passavant</b> Facture 120 m <sup>3</sup> Prix au m <sup>3</sup>	191,40 € 1,60 €	205,04 € 1,71 €	7,13 %
<b>Cléré-sur-Layon</b> Facture 120 m <sup>3</sup> Prix au m <sup>3</sup>	188,32 € 1,57 €	203,10 € 1,69 €	7,85 %

Agglomération du Choletais



Service Assainissement	1 <sup>er</sup> janvier 2020 € TTC/m <sup>3</sup>	1 <sup>er</sup> janvier 2021 € TTC/m <sup>3</sup>	Variation
<b>Passavant-sur-Layon</b> Facture 120 m <sup>3</sup> Prix au m <sup>3</sup>	143,44 € 1,20 €	162,18 € 1,35 €	13,06 %
<b>Montilliers</b> Facture 120 m <sup>3</sup> Prix au m <sup>3</sup>	199,32 € 1,66 €	211,64 € 1,76 €	6,18 %
<b>Cernusson</b> Facture 120 m <sup>3</sup> Prix au m <sup>3</sup>	191,18 € 1,59 €	204,60 € 1,71 €	7,02 %
<b>Saint-Paul-du-Bois</b> Facture 120 m <sup>3</sup> Prix au m <sup>3</sup>	164,56 € 1,37 €	181,98 € 1,52 €	10,59 %
<b>Maulévrier</b> Facture 120 m <sup>3</sup> Prix au m <sup>3</sup>	252,78 € 2,11 €	257,22 € 2,14 €	1,76 %
<b>La Plaine / Yzernay / Coron</b> Facture 120 m <sup>3</sup> Prix au m <sup>3</sup>	263,34 € 2,19 €	262,50 € 2,19 €	-0,32 %
<b>Les Cerqueux</b> Facture 120 m <sup>3</sup> Prix au m <sup>3</sup>	239,58 € 2,00 €	245,34 € 2,04 €	2,40 %
<b>Somloire</b> Facture 120 m <sup>3</sup> Prix au m <sup>3</sup>	254,10 € 2,12 €	257,22 € 2,14 €	1,23 %

# Résultat de l'exercice 2020

	Dépenses	Recettes	Excédent ou déficit
Fonctionnement	3 765 409,14	4 891 377,05	1 125 967,91
Investissement	4 483 825,81	3 571 808,17	- 912 017,64

Capacité désendettement : 2,50 ans (3,32 à fin 2019)

Encours total de la dette au 31/12/2020 : 6 489 411,95 €  
(7 633 695,87 au 31/12/ 2019)

---

Agglomération du Choletais

# Assainissement non Collectif (ANC)

Contrôles réalisés en 2020 :

	Contrôle de conception	Contrôle de vente	Contrôle de périodique	Contrôle de réalisation	Total
<b>TOTAL 2020</b>	55	80	178	39	352
<b>Chiffres 2019</b>	168	261	235	129	793
<b>Chiffres 2018</b>	75	76	377	52	580

		Valeur 2019	Valeur 2020
P301.3	Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif	84,9*	91,87
D302.0	Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (note de 0 à 140)	110	110

\*Prise en compte des variables « VP.267 - Autres installations contrôlées ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement » et « VP.166 - Nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité » pour l'évaluation du taux de conformité des installations conformément aux dispositions réglementaires

Agglomération du Choletais